



Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 24 septembre 2018

TRAVAUX

- Les travaux aux abords du secrétariat de la mairie ont commencé ! Les retards dans l'approvisionnement dus aux congés ont reporté le pavage et l'aménagement de l'escalier de quelques semaines. Tout devrait être maintenant achevé pour fin octobre.
- L'installation de feux intelligents permet maintenant une circulation beaucoup plus raisonnable **Route de Marchipont**. Un **arrêté municipal permanent** a été pris pour confirmer la **vitesse à 30 km/h** entre la Place du Parquiau et la berline et aux abords du plateau surélevé. Entre la berline et le plateau surélevé, la vitesse repassera cependant à 50 km/h. **L'arrêté est entré en vigueur** dès la pose des panneaux de signalisation. **Δ Des contrôles de la Gendarmerie vont suivre (même la nuit) !**



- Comme vous pouvez le voir de loin, **l'église Saint Rémy de Rombies** est maintenant entourée d'un échafaudage impressionnant en attendant la réfection du clocher et de la maçonnerie de la façade ; son coq a été descendu de la flèche. Notez que **le chantier est interdit au public** : personne ne doit y pénétrer sans autorisation et sans la présence des entreprises.
- **Trois tableaux de l'église**, inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques ("*L'Assomption de la Vierge*", "*Le Baptême de Clovis*" et "*Saint Jérôme*") sont **partis en restauration**. Retour prévu vers la fin de l'année.

- Le Conseil accepte la proposition du Conseil Général de réaliser gratuitement le **marquage au sol courant** sur les voies départementales en agglomération (chez nous Route de Quarouble, Route de Marchipont et Route de l'Avesnois).

ECOLE ET JEUNESSE

- ◆ Le **maintien de la 4^{ème} classe** ayant été acté dès le 4 septembre, les enseignants ont donc pris leur poste : **Mme Delphine DEKOKER** (classe maternelle), **Mme Muriel GADOMSKI**, directrice (Grande Section de Maternelle et C.P.), **Mme Barbara DENIES** (C.E.1 et C.E.2), **Mme Audrey JURQUET** (C.M.1 et C.M.2).
- Mme Pauline BOULET** remplace Mme JURQUET le jeudi et Mme DEKOKER le vendredi (services à 75%).
- Mme Camille CORDIER** remplace Mme GADOMSKI le mardi (décharge de directrice).

La garderie extrascolaire du mercredi

Un minimum de 5 enfants était requis pour que le service de garderie du mercredi soit maintenu, or il s'avère que seules 2 ou 3 familles de Rombies confient leurs enfants à la garderie. Des familles qui s'étaient engagées à le faire ne respectent pas leur engagement.

Ce service, ouvert à tous les jeunes Rombinois, même non scolarisés à l'école de Rombies, risque donc d'être supprimé à la fin de cette année !

- ◆ L'Etat et l'Inspection Pédagogique propose des subventions pour acheter du matériel pour faire de notre école rurale une « **école numérique innovante** ». Des contacts vont être pris avec nos enseignants.

- ◆ L'un des **panneaux de basket** du plateau multi-sports qui se trouve derrière l'école avait été dégradé, privant nos jeunes d'une activité de plein air. Le Conseil décide de le remplacer, et de profiter d'une offre pour 2 panneaux (**coût : 616 € TTC**).

- ◆ Une dizaine de **jeunes footballeurs** de Rombies font partie des 300 licenciés du Football Club de Quarouble. Notre commune aide actuellement le F.C.Q. en prêtant le terrain du Sentier des Ecoles et le vestiaire lors de leurs entraînements. Mais l'hiver, un **éclairage** s'impose sur tout le terrain. Des devis ont été sollicités et le club va contacter la Fédération de football pour récupérer des subventions. A suivre...



FINANCES

Les tarifs de **location des salles et matériel communaux** ont été maintenus à l'identique pour 2019 :

Salle de la Mairie : 200 € (Rombinois), 320 € (extérieurs)

Salle polyvalente : 300 € (Rombinois), 520 € (extérieurs)

Chapiteau (montage et démontage compris) : 180 € (uniquement sur Rombies-et-Marchipont)

Vidéo-projecteur de la salle polyvalente : 50 € (+ caution de 150 €)

Table : 2 € - *Bancs* : 2 € les 2 - *10 chaises* : 3 €

ENVIRONNEMENT

- Le **jury des Villages Fleuris de Nord Tourisme** a décidé de récompenser les efforts du village pour abandonner les produits phytosanitaires et encourager le développement durable. La **remise des prix** aura lieu à CASSEL, village préféré des Français, le 7 décembre à partir de 9 h 30.
- Encore merci à ceux qui désherbent et balayent leur caniveau et fleurissent leur habitation. **Si vous n'avez pas encore choisi de participer à la beauté de leur village, je vous invite à le faire pour le bien de tous !** Merci de votre engagement !
- Le **jury communal** est, lui aussi, passé cet été. Ceux qui ont été retenus pour le concours annuel en ont été informés et ont retourné leur accord en Mairie. **Remise des prix le 13 octobre**, salle de la Mairie.

Célébrations du Centenaire de l'Armistice de 1918

Samedi 3 novembre, à 16 heures
à la salle de la Mairie

Exposition 1914-1918 – Conférence d'Étienne CARLIER sur les Dragons de la Grande Guerre – Evocation de la vie des soldats à travers des lettres authentiques lues et du théâtre.

Dimanche 4 novembre à 10 h 30

Défilé en musique et avec des soldats en tenue, en présence du Conseil Municipal, des Anciens Combattants, des Associations, des enseignants, des écoliers et de la population - Départ de la Mairie vers le cimetière – Inauguration des tombes restaurées et hommage aux Poilus – Défilé vers la Mairie et inauguration du nouveau coq au Monument aux Morts – Vin d'Honneur salle de la Mairie.

Lundi 5 novembre à 9 heures

Exposition salle de la Mairie et sensibilisation des écoliers au Centenaire de l'Armistice de 1918.

Mardi 6 novembre

Accueil de **Monsieur le Sous-Préfet**, par le Conseil Municipal et visite de notre commune. Un grand honneur et une occasion de lui faire découvrir tous les atouts de notre village rural et touristique.

Dimanche 11 novembre

à **11 heures** : Sonnerie des cloches de l'église pendant 11 minutes

à **18 heures** : Cérémonie au monument aux Morts et vin d'honneur

Si vous souhaitez voter aux élections européennes du 26 mai 2019.

Pensez à vous inscrire dès à présent sur les listes électorales en Mairie.

Apportez carte d'identité et justificatif de domicile.

CULTURE et LOISIRS

❖ Le **samedi 13 octobre à 11 h**, la Municipalité remettra les prix du **concours des Maisons Fleuries** et récompensera les **bacheliers du cru 2018**. Les retardataires peuvent encore se signaler jusqu'au 3 octobre.

❖ La **ducasse** organisée par *Les Gaillets en Fête* proposera **des manèges** du samedi 13 au lundi 15 octobre, la **brocante** le dimanche 14 de 8 h à 17 h ainsi qu'un **repas** sur réservation à 12 h ou à 14 h.

❖ N'oubliez pas les **Marchés du Terroir** des *Gaillets en Fête* sur le parking des commerces, rue de l'Eglise les **3^{èmes} samedis d'octobre (20) et de novembre (17)** de 9 h à 13 h.

❖ Le **3 novembre** à 18 h, Assemblée Générale de la Société de Tir '**La Patriote**', salle des Associations.

❖ Comme chaque année, la Municipalité offrira un **spectacle de Noël** aux écoliers le **vendredi 9 novembre** :

à 10 h : '*Histoires sans fin*' pour les maternelles

à 15 h : '*La Soupe à la Patate*' pour les plus grands

❖ Le **samedi 24 novembre**, l'*Harmonie Communale de Rombies-et-Marchipont* donnera son concert de Sainte-Cécile à l'église à 18 h 30. Un **repas dansant** à la Salle Polyvalente suivra le concert (report du 30 septembre).

Retrouvez toutes ces informations
et bien d'autres sur le site communal

www.rombiesetmarchipont.com

Vu par Nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 30 septembre 2018.

Le Maire



Guy HUART